

Sujet : cas par cas dossier duc d'aumale

De : > Philippe SIMON (par Internet) <p.simon@ville-chateaubriant.fr>

Date : 10/09/2020 15:59

Pour : evaluation-env-projets <evaluation-env-projets@developpement-durable.gouv.fr>

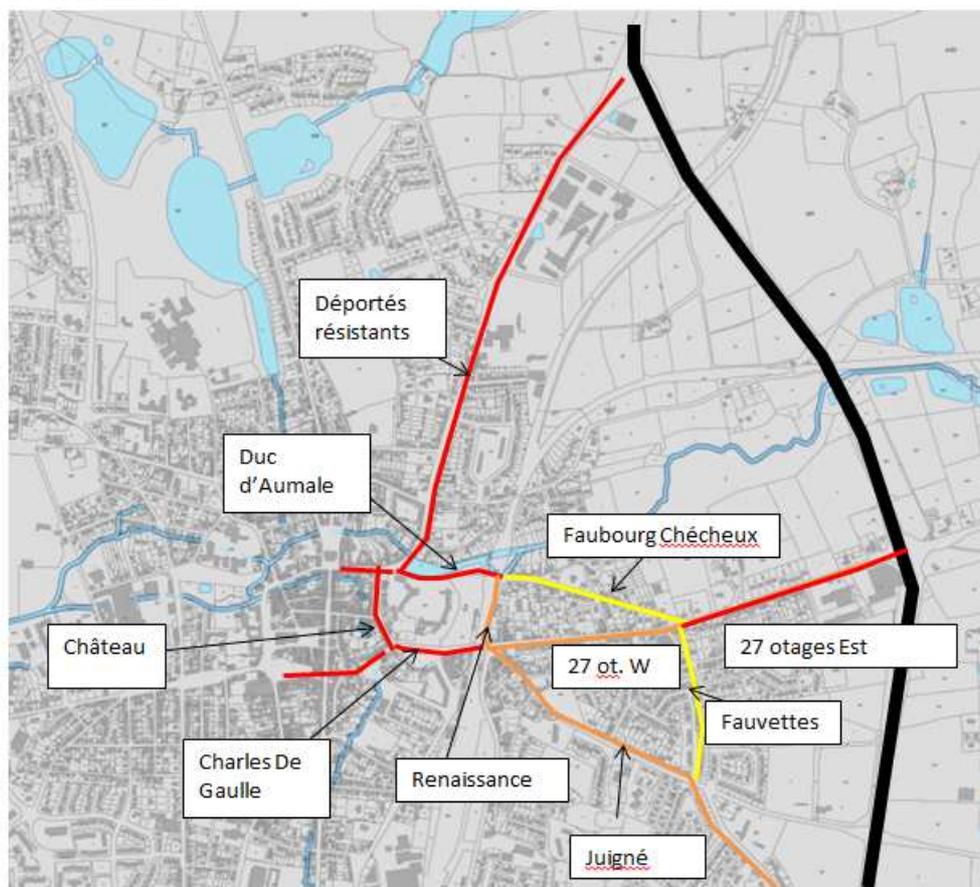
ref 2020-4829

Madame Bénédicte CRETIN

Madame,

nous avons bien reçu votre courrier de demande de compléments.

Concernant la question posée de la prise en compte des incidences de la suppression de la circulation sur la rue du Duc d'Aumale :



Duc d'Aumale	900 (sens unique)
27 otages Est sens entrant	850
27 otages W	630
Faubourg Chécheux	450
Renaissance	450
Fauvettes	350
Juigné (sens entrant)	750
Charles De Gaulle vers centre-ville	1420
Pasteur, vers CV	1120
Châteaux	950
Déportés résistants vers le sud	1300

A l'occasion de l'élaboration du Plan Global de Déplacements, la Ville a mis en place des relevés de flux automobiles sur les principaux axes.

Ces données établissent qu'environ 900 véhicules empruntent cette voie (max 950, mini 350) et que pour la majorité des usagers, cette voie sert à éviter la place Charles De Gaulle ou la rue du Château.

De l'ordre de 450 véhicules viennent de l'Est via la rue des 27 otages et la rue des Fauvettes, environ 450 viennent de la rue de la Renaissance depuis la rue de Juigné.

La suppression de la voie du Duc d'Aumale n'entraînera pas de sur-utilisation des rues du Château ou de la rue Pasteur. Les véhicules qui souhaitent éviter ces axes en venant de l'Est se rabattront sur la rue des déportés résistants (1 300 v/j) en empruntant la voie de contournement.

Ceux venant de la rue de Juigné prendront la rue Pasteur ou pour certains la rue de la gare (Pasteur 1120 véhicules, rue de la gare 1500)

Par ailleurs, la place Charles De Gaulle (1400 V/j, la rue du Château (950v/j), la rue des déportés résistants (1 300 v:j) et la rue des 27 otages Est (850v/j) feront l'objet de projet d'aménagement visant :

- Pour la rue du Château à améliorer les conditions de circulation automobile (voie dédiée plus large, piste vélos),
- Place Charles De Gaulle : réduction du nombre de stationnements aériens, amélioration des conditions de circulation des vélos
- Rue des Déportés résistants : amélioration des conditions de circulation des vélos,
- Rue des 27 otages : seconde tranche de travaux visant à la réduction de la vitesse et la sécurisation des déplacements vélos.

L'objectif global est d'augmenter la part modale du vélo.

Les 900 véhicules jours de la rue duc d'Aumale seront donc :

- Pour partie dévier sur la voie de contournement puis la rue des déportés Résistants,
- Pour partie transformés en déplacement vélo
- Répartis pour le reliquat entre la Place De Gaulle, la rue du Château, la rue Pasteur.

Des 900 véhicules/jour, 600 environ se répartiront entre la rue du Château, la rue Pasteur, la rue de la gare.

Comme ces voies feront l'objet d'un programme de requalification, les structures dédiées seront adaptées aux besoins. Ainsi la régulation par la vitesse, sur tout le centre-ville conduira à une absorption sans difficultés des flux résiduels de l'actuelle rue du Duc d'Aumale.

Cette régulation par la vitesse, la réduction des stationnements aériens place Charles De Gaulle, se traduira par une amélioration des conditions de vie aux abords de la rue de la rue du Duc d'Aumale.

Rue de la Renaissance et Faubourg de Chécheux : baisse du bruit, de la circulation, de la pollution aérienne

Place Charles De Gaulle : moins de pollution visuelle,

Rue du Château : élargissement de la rue par démolition du front le long du château : meilleure conditions de circulation, plus d'air, moins d'effet d'écho, moins de bruit.

Le projet se traduit ainsi par une amélioration ds conditions de vie.

Souhaitant avoir répondu à vos attentes

cordialement

--

Philippe SIMON

Directeur du service Urbanisme

Ville de CHATEAUBRIANT

Tel : 06 25 96 26 01

Mail : p.simon@ville-chateaubriant.fr

